



## VALORISER L'ENGAGEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

UNE FEUILLE  
DE ROUTE  
CLAIRE ET  
PARTAGÉE  
PAR TOUS

### ACCOMPAGNER LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

Le mouvement associatif est le creuset de l'engagement de la société civile calédonienne. Pour autant, le mouvement associatif n'échappe pas à la crise des vocations qui limite le renouvellement des bonnes volontés et le développement de l'action associative. La province Sud réaffirme donc son soutien envers le mouvement associatif en l'accompagnant et en favorisant sa structuration. Ainsi une charte d'accompagnement devrait formaliser les règles d'intervention de la collectivité provinciale et les devoirs de chacun dans cette forme de collaboration.

### SUSCITER L'ENGAGEMENT CIVIQUE

La province Sud entend bien encourager les Calédoniens à s'engager dans la société civile en développant des outils incitatifs comme la carte jeunes ou le service civique ou encore en renforçant le rôle consultatif du conseil provincial des jeunes.



**CAP SUD 21, le Cap à suivre !**

## VALORISER L'ENGAGEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

ACCOMPAGNER LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

SUSCITER L'ENGAGEMENT CIVIQUE

ENCOURAGER LA STRUCTURATION DU MONDE ASSOCIATIF

FAVORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES

### QUELQUES ACTIONS À TITRE D'EXEMPLE...

- ORGANISER UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL AVEC LE TISSU ASSOCIATIF
- OFFRIR AUX JEUNES DES ESPACES D'ENGAGEMENT CIVIQUE  
(SERVICE CIVIQUE, CONSEIL PROVINCIAL DES JEUNES, CARTE JEUNES...)

**CAP SUD 21, le Cap à suivre !**